

LE MENSONGE



LE MENSONGE

Les enfants qui mentent sont parfois victimes d'agressions et mentent dans le but précis de cacher la vérité. Les conséquences, une fois qu'elles-qu'ils ont parlé, peuvent être très coûteuses. Exemples : Être envoyée-envoyé dans une famille d'accueil, papa qui va en prison... Aussi, la vérité peut être si horrible que les enfants ont peur que personne ne les croit.

Mentir pour se protéger

Les enfants peuvent mentir dans le but de se protéger. Anne peut dire à sa mère qu'elle ne veut plus aller chez son oncle parce qu'il y a des rats dans le sous-sol. Certaine que sa mère ne voudrait pas qu'elle affronte ce type de danger, Anne croit ainsi pouvoir éviter son oncle. La mère sait qu'il n'y a pas de rats dans le sous-sol, mais elle ignore comment l'oncle agit avec Anne, alors elle accuse Anne de mentir.

L'enfant, agressé sur le chemin du retour de l'école et qui doit garder le secret sous peine de représailles, pourrait dire à ses parents qu'il est resté après la classe pour aider son professeur à ranger. Quand les parents font mention de cela à l'enseignante et que cette dernière répond qu'elle n'a jamais demandé l'aide de l'enfant, ils constatent alors que l'enfant a sans doute menti.

Attention aux étiquettes!

L'enfant qui se confie au sujet d'une agression peut changer sa version en cours de route par peur des réactions des adultes ou à cause de la sensation de pressions dues aux attentes des adultes. Les enfants que l'on étiquette de menteurs deviennent des proies faciles pour les agresseurs, convaincus qu'ils ne seront pas crus. L'accusation devient une réaction stérile qui n'apportera que des frustrations et surtout aucune information.

Les enfants ne savent pas toujours comment dire ce qui leur est arrivé et vont utiliser des moyens à leur portée. Mentir peut être une façon de demander de l'aide. Elles-ils ont besoin que les adultes questionnent davantage, aillent plus loin que l'évidence, spécialement quand il y a agression. Cela demande parfois de la patience afin de ne pas juger ni harceler mais plutôt accueillir et ouvrir des portes.

Besoin d'attention?

Comme le disent parfois les adultes, « c'est juste pour attirer l'attention », et bien si c'est « juste » cela, c'est quand même qu'il y a un manque d'attention à combler chez cet enfant. Lui en donner sur des éléments positifs de ses réalisations, son comportement ou tout autre aspect pouvant être souligné afin de valoriser l'enfant, pourra contribuer à combler ce manque et à renforcer l'enfant dans ce qu'il fait de bon.

LES FAUSSES ACCUSATIONS

Nous le savons, il y a parfois des fausses accusations d'agression sexuelle. Cependant, l'importante couverture qui en est faite n'est pas du tout représentative du faible pourcentage en accusation non fondée. Il n'est pas facile de comprendre pourquoi les enfants peuvent faire de fausses accusations, ce que nous soutenons par contre, c'est que derrière une fausse accusation, un problème important se cache.

Nous tenterons ici, par quelques exemples, d'expliquer comment peut survenir une fausse déclaration. Parfois, un bombardement de questions de la part d'un adulte inquiet ou insatisfait des réponses de l'enfant peut provoquer de fausses accusations. L'enfant peut changer sa version et ses réponses pour tenter de faire plaisir à l'adulte insatisfait. Une enfant peut agir ainsi sous l'effet de la manipulation d'un adulte ou par esprit de vengeance personnelle ou encore à la recherche d'une solution... Toutes ces situations démontrent bien l'importance de vérifier la cause d'une telle accusation.

Exemple : *Un jour, une petite fille de 7 ans a déclaré à sa mère que le voisin de 12 ans l'avait agressée sexuellement. Après vérification, nous avons découvert que l'enfant avait peur de ce garçon et qu'elle cherchait un moyen pour se faire protéger.*

Fausse allégation de la part des enfants ou erreur de jugement des adultes ?

Dans une série d'articles parus à la fin août, le journaliste Marc Thibodeau explorait le phénomène des fausses allégations d'agressions sexuelles contre des professeurs. Comment rester insensible au drame de personnes faussement accusées d'un crime et qui doivent ensuite faire face au rejet, subir des pertes, réorganiser leur vie ? La série a bien fait ressortir les conséquences pour les personnes faussement accusées et, à une échelle plus large, sur les enseignants en général. Craignant de subir un sort semblable, plusieurs d'entre eux se barricadent derrière toutes sortes de mesures, se coupant bien souvent du même coup, d'une relation spontanée et chaleureuse avec les enfants et les jeunes, qui en auraient pourtant bien besoin.

Comment rester insensible à cet état de choses, nous qui côtoyons quotidiennement des professeurs depuis bientôt 15 ans, justement pour leur parler de prévention de la violence faite aux enfants. Nous les sensibilisons au rôle privilégié qu'ils jouent auprès des enfants, nous répondons à leurs questions et parfois, nous aidons à dénouer certaines situations plus délicates qui pourraient autrement laisser place à ce que l'on appelle de fausses allégations.

Alors pourquoi ces articles ont-ils suscités parfois colère et envie de répliquer ? Sans doute parce qu'une fois de plus, il y a cette sorte d'opposition entre le malheur des adultes et celui des enfants. Sans doute parce que les enfants y sont présentés comme des enfants-roi, comme si c'était une chance et comme si c'était de leur

faute ! Sans doute aussi parce que la prévention, sans plus nuancer et sans demander l'avis de personnes qui en font au quotidien, y est parfois présentée comme la source de tous les problèmes et le silence comme une solution.

Ne faudrait-il pas une bonne fois pour toute situer les fausses allégations dans le contexte global de la problématique des agressions sexuelles contre les enfants ? Combien de fausses allégations sur le nombre total de dévoilements ? Combien de faux négatifs (ces situations pour lesquelles on n'arrive pas à établir la preuve mais où il y a tout de même eu agression) parmi les acquittements et les signalements non retenus ? Combien d'agressions jamais dévoilées, gardées au secret parfois même jusqu'à l'âge adulte sinon dans la mort ? Combien d'enfants abandonnés à leur sort quand, mal renseignés, les adultes de leur entourage ne les croient pas ou ne savent tout simplement pas décoder leur appel à l'aide ?

Le premier objectif de la politique de la santé et du bien-être du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec est : « D'ici l'an 2002, diminuer les cas d'abus sexuel, de violence et de négligence à l'endroit des enfants, et atténuer les conséquences de ces problèmes. » Qui questionne le fait qu'après s'être donné un tel objectif, ce même Ministère démantèle ses équipes spécialisées en abus sexuel dans les centres jeunesse, perdant ainsi une expertise acquise au fil des ans ? Qui questionne le fait que des subventions à la pièce favorise l'apparition trop souvent improvisée de toutes sortes d'intervention soi-disant préventives, alors que des programmes éprouvés, évalués et reconnus pour leur sérieux et leur façon de faire, ont peine à survivre ? Qui questionne l'incohérence ?

L'agression sexuelle d'un enfant est un drame, les fausses allégations aussi. Bien sûr pour les personnes faussement accusées, mais aussi pour les enfants qui les font. Qui se demande ce qui peut bien se passer dans la vie d'un enfant ou d'un adolescent pour l'amener à poser un geste aussi grave ? Qu'il agisse sous l'effet de la manipulation d'un adulte qui l'utilise ainsi qu'à ses propres fins ou par esprit de vengeance personnelle, il nous apparaît évident qu'il y a là un contexte malsain qui demande une intervention adulte solide et expérimentée. Malheureusement, les adultes sont souvent plus prompts à punir et à blâmer, qu'à chercher à comprendre et à aider.

Dans l'un des articles, un « expert » avouait ne pas avoir de solutions pour régler ce problème. Les solutions existent pourtant, elles passent par des programmes de prévention bien faits et évalués ; par la formation adéquate des intervenantes-intervenants en prévention, du milieu de l'éducation, de la Direction de la protection de la jeunesse, des CLSC et du milieu de la justice (polices, avocats, juges) ; par la sensibilisation des parents et des adultes en général. Quoi qu'il en soit, la solution ne passe sûrement pas par le silence. D'ailleurs à qui un tel silence profite-t-il ? Sûrement pas aux enfants !